



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 NOVEMBRE 2025 A LA MAIRIE A 20 HEURES**

Date de la convocation : 5 novembre 2025

transmise le : 5 novembre 2025

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 19

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Grégory GANTER, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH , Christiane WOLFHUGEL, Olivier RIEDINGER, Jacky WOLFF, Christiane SAEMANN, Emmanuel DOLLINGER, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Arnaud OTTMANN, Laurent WAEFFLER, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Emmanuelle EBERHARDT.

Etaient absents excusés : Madame Nadia STOLL qui donne pouvoir à Monsieur Jacky WOLFF, Madame Florence NOBLET qui donne pouvoir à Monsieur Daniel MISCHLER, Madame Béatrice DEBRIE qui donne pouvoir à Madame Mélanie GRATHWOHL, Madame Laëtitia GRASSER qui donne pouvoir à Madame Sylvia ECKERT, Monsieur Thierry RIEDINGER qui donne pouvoir à Monsieur Denis RIEDINGER, Monsieur Mathieu HIRSCH qui donne pouvoir à Monsieur Grégory GANTER, Monsieur Alexandre WINTER.

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Madame Christiane SAEMANN

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 15 octobre 2025
3. Communications diverses
4. Rapport des commissions municipales.
5. Foncier : achat de terrain
6. Foncier : modification des limites territoriales dans le cadre de l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental
7. Recensement de la population : nomination d'un coordinateur communal
8. CCH : consultation pour l'achat de matériel de nettoyage et de mobilier
9. Avenant aux marchés de travaux
10. Finances : demandes de subvention
11. Finances : Avenant n° 2 à la convention avec la préfecture pour la transmission électronique des actes
12. Divers

Monsieur Denis RIEDINGER, Maire ouvre la séance à 20 heures.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il tient à exprimer, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, ses sincères condoléances à Monsieur Emmanuel DOLLINGER suite au décès de sa grand-mère, Madame MOSER.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Christiane SAEMANN est nommée secrétaire de séance à l'unanimité et procède à la vérification des procurations et constate que le quorum est atteint.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 10 SEPTEMBRE 2025

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 octobre 2025 est adopté à l'unanimité.

3. COMMUNICATIONS DIVERSES

Représentations des élus

- 16 octobre : participation au PPI Arlanxéo en aire de Reichstett, Monsieur Ganter
- 20 octobre : 90^{ème} anniversaire de Monsieur François Augustin à la Mapad : Madame Stoll
- 21 octobre : Commission Vie Associative
- 22 octobre : 90^{ème} anniversaire de Madame Bergthold : Madame Stoll et Monsieur le Maire
- 28 octobre : Bureau à la Mapad : Mesdames Stoll et Wolfhugel et Monsieur le Maire
- 30 octobre : Présentation de la Protection des courlis et des œillets superbes
- 30 octobre : Réunion de l'Association Foncière
- 31 octobre : cinéma + atelier de bricolage dans le cadre d'halloween au CCH
- 04 novembre : participation à la commission de sécurité à la MAPAD (visite périodique + visite de

réception après travaux), Monsieur Ganter

- 04 novembre : Assemblée générale du syndic de la copropriété de la Marelle : Nathalie Grathwohl
- 04 novembre : Conseil d'école Les Courlis
- 04 novembre : Commission finances
- 05 novembre, présentation + visite du CCH aux représentantes du FEDER, Messieurs Ganter et Wolff
- 05 novembre : 90^{ème} anniversaire de Monsieur René Arlen : Madame Stoll et Monsieur le Maire
- 6 novembre : Conseil d'administration au collège : Mesdames Stoll, Noblet et Wolfhugel.
- 10 novembre : Installation du CME
- 11 novembre, présence à la commémoration au monument aux morts.
- 11 novembre, présence à la cérémonie de remise des prix aux sportifs méritants, au CCH.

Monsieur GANTER fait le point sur l'avancement des travaux en cours :

- Rue Heyler : Les candélabres sont en attente de livraison
- CCH : Les travaux progressent bien. L'enrobé des espaces extérieurs est prévu pour la fin de la semaine, et l'aire de jeux a été installée. En revanche, la tuyauterie de la partie culturelle devra être remplacée, car lors des essais du nouveau système de chauffage, un tuyau a cédé.
- Les arrêts de bus seront adaptés pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite, le premier à bénéficier de ces aménagements sera celui de la zone industrielle. Ces travaux seront effectués par la CCBZ.
- Placette Heyler : il reste les lumières à installer, la résine et des plantations

Madame MAECHLING rapporte que les travaux au cimetière de l'Epsan sont à l'arrêt compte tenu des conditions climatiques.

Elle présente ensuite le compte rendu du dernier Conseil communautaire de la CCBZ :

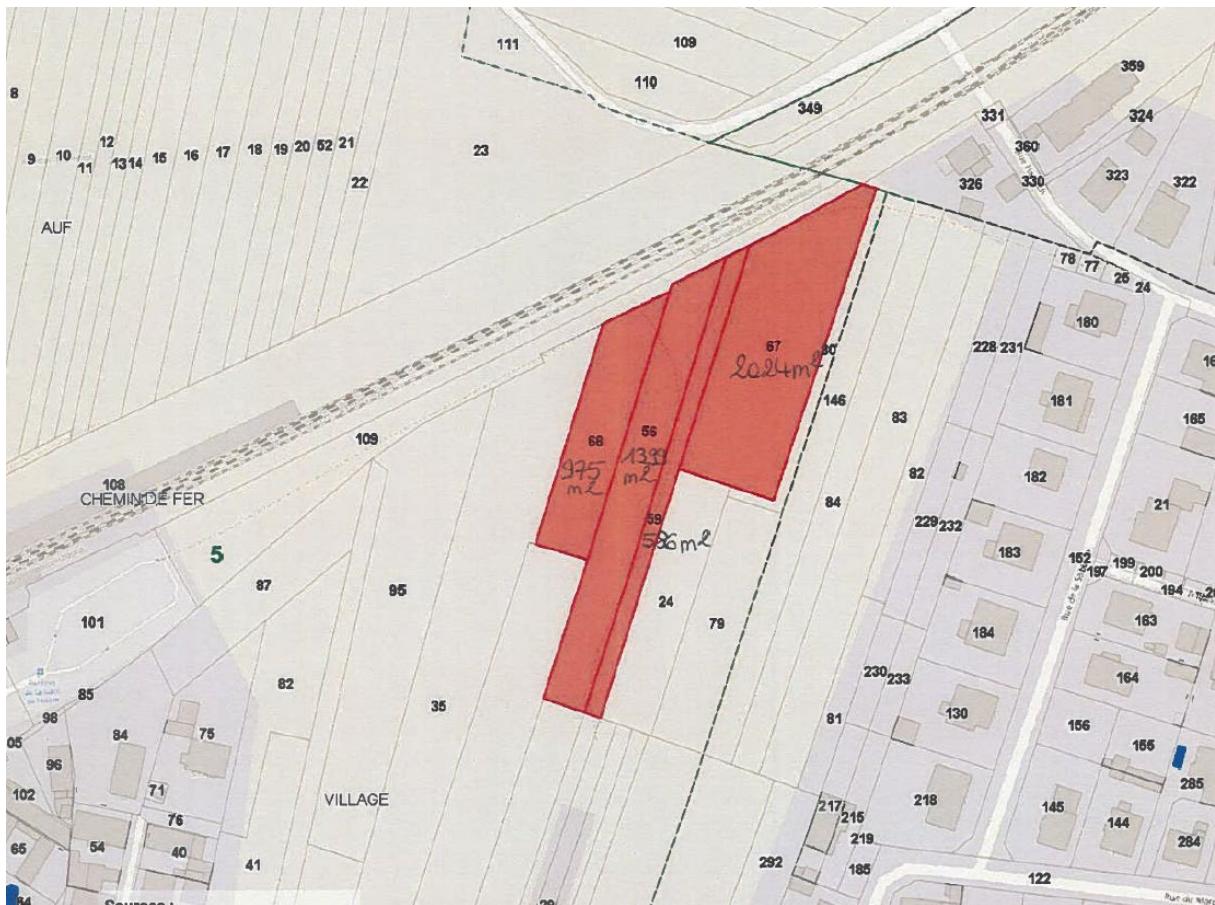
- Tourisme : Création de nouveaux circuits découverte en Basse-Zorn
- Travaux d'entretien des voiries du territoire : Lancement d'une consultation
- Animations vies familles : Création d'une Société Publique Locale (SPL)
- Attractivité du territoire : Contrat de prestation relative à l'image avec l'Alliance Sport Alsace (ASA)
- Marchés publics Rénovation énergétique de la MAPAD de Hoerdt : avenant de transfert lot 03

4. RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Monsieur MISCHLER présente le compte-rendu de la commission Culture du 17 septembre 2025 et informe sur le programme 2025-2026 qui a été retenu

5. FONCIER : ACHAT DE TERRAIN

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 8 juillet, avait donné son accord pour l'achat des parcelles cadastrées section 05, numéros 56, 59, 67 et 68, au prix de 5 062 €. Toutefois, le montant proposé n'ayant pas été accepté par les vendeurs, le Conseil municipal doit désormais fixer un nouveau prix.



Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à proposer un nouveau prix d'achat pour les parcelles cadastrées section 05, numéros 56, 59, 67 et 68
- Fixe le montant de cette nouvelle offre d'acquisition à 14 952 euros

6. FONCIER : MODIFICATION DES LIMITES TERRITORIALES DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE, FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL

Dans le cadre de l'avancement des opérations d'aménagement foncier concernant les communes de Vendenheim, Bietlenheim, Geudertheim, Hoerdt et Weyersheim, la Commission intercommunale d'aménagement foncier a approuvé, lors de sa séance du 2 juin 2025, le projet modifié du nouveau parcellaire ainsi que le programme de travaux connexes relatifs à l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental.

Conformément à l'article R.123-18 du Code rural et de la pêche maritime, il est désormais demandé à chaque commune concernée de soumettre à l'approbation de son conseil municipal les modifications des limites territoriales résultant de cet aménagement.

Pour la commune de Hoerdt, cela concerne les ajustements de limites avec les communes de :

- Bietlenheim
- Geudertheim

Ces modifications sont représentées sur les plans joints à la note de synthèse.

Après avoir pris connaissance du projet des nouvelles limites territoriales proposé par la commission intercommunale d'aménagement foncier de VENDENHEIM, BIETLENHEIM, GEUDERTHEIM, HOERDT et WEYERSHEIM, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve les modifications apportées aux limites territoriales de la commune de HOERDT avec les communes de, BIETLENHEIM et GEUDERTHEIM.

7. RECENSEMENT DE LA POPULATION : NOMINATION D'UN COORDINATEUR COMMUNAL

Le Conseil municipal, ayant déjà procédé à la désignation d'un coordinateur communal et d'un suppléant lors de la séance du 10 septembre 2025, est appelé à modifier cette désignation suite à une mutation de personnel.

Aussi, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal à l'unanimité désigne

- Madame Charlotte GLESS en tant que coordinateur
- Madame Isabelle LE LAY en tant que suppléante

8. CCH : CONSULTATION MATERIEL DE NETTOYAGE ET DE MOBILIER

Dans le cadre de l'entretien des locaux du Centre culturel et de son aménagement, il est nécessaire de lancer une consultation en vue de l'acquisition de matériel de nettoyage adapté, ainsi que de mobilier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le lancement d'une consultation en vue de l'acquisition de matériel de nettoyage et de mobilier pour le Centre culturel

9. CCH ET CRECHE : AVENANTS AUX MARCHES

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver plusieurs avenants relatifs aux travaux de réhabilitation et d'extension du Centre culturel et à la rénovation thermique de la crèche.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** les avenants aux marchés de travaux suivant :

Dans le cadre des travaux de rénovation thermique de la crèche :

Lot n°5 – Plâtrerie, Isolation, entreprise HEINRICH SCHMID, Avenant n°2 en moins-value pour un montant de – 490,00 € HT.

Cet avenant correspond à la suppression d'une prestation non réalisée, à savoir la modification de porte dans les sanitaires du rez-de-chaussée.

Lot n°8 – Crépi, peinture extérieure, Avenant n°3 en moins-value de – 251.60 € HT.

Cet avenant concerne la suppression de la position 8.3.2.2 de la DFGF.

Dans le cadre de l'opération de réhabilitation, restructuration et extension des équipements sportifs du centre culturel :

Lot n°11 – Plâtrerie, plafonds suspendus, entreprise REATECH, Avenant n°1 en moins-value pour un montant de – 5641,05 € HT.

Cet avenant est lié à des modifications de prestations concernant le cloisonnement de certains espaces, les faux-plafonds et les habillages muraux. Des trappes de visite supplémentaires seront installées dans les circulations. La salle Silbermann étant transformée en espace d'attente sécurisé, les hauts-jours seront condamnés afin d'assurer la mise en conformité avec la réglementation ERP.

Lot n°13 – Menuiserie intérieure bois, entreprise JUNG, Avenant n°1 en moins-value pour un montant de – 2 029 € HT.

Cet avenant concerne des modifications de prestations, notamment la suppression des vasques en résine, des modifications sur les bars, la fourniture d'habillages muraux au-dessus des bancs des vestiaires.

Lot n°22 – Chauffage, ventilation, entreprise ANDLAUER, Avenant n°3 pour un montant de + 11 200,00 € HT.

Cet avenant prévoit le remplacement des régulateurs de chauffage installés en 2014 dans la salle multisports, devenus incompatibles avec les nouvelles chaudières, afin de permettre la remise en service du chauffage.

Lot n°25 – Voirie et aménagements extérieurs, entreprise PONTIGGIA, Avenant n°2 pour un montant de + 22 139,10 € HT.

Cet avenant porte sur des compléments de prestations demandés par la maîtrise d'ouvrage : reprises d'enrobés à l'accès pompiers à la plaine festive, remplacement de la dalle béton sur la fosse de relevage des eaux usées (accès pompiers), et plus-value sur le béton balayé destiné au passage des poids lourds.

10. FINANCES : DEMANDES DE SUBVENTION

Le Conseil municipal est appelé à statuer sur l'attribution de subventions, un avis favorable a été émis par la Commission des finances du 4 novembre 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal attribue :

- Une subvention au Centre de Loisirs (CCH) d'un montant de 3 495 €

Remarque : Monsieur Taesch ne prend pas part au vote

- Les subventions licences jeunes et frais de déplacement suivantes :

Judo 5 533,18 €

Gymnastique 7 311,27 €

Football 4 105,20 €

Tennis 897,00 €

Badminton 1 062,00 €

Tennis de table 666,00 €

Handball 1 090,50 €

Remarque : Monsieur Taesch ne prend pas part au vote.

- Des subventions à caractère caritatif suivantes :

La Ligue contre le cancer : 100 €

Les Restaurants du Cœur : 100 €

Le Sonnenhof : 100 €

Les Chiens guides de l'Est : 100 €

L'ARAHM – Aide aux handicapés moteurs : : 100 €

AFM Téléthon : : 100 €

- Une subvention d'équipement – Country Club Hoerdt de 186 €.

11. FINANCES : AVENANT N° 2 A LA CONVENTION AVEC LA PREFECTURE POUR LA TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES

Par délibération du 26 janvier 2010, la commune a décidé de télétransmettre les actes à la préfecture ainsi que les marchés publics. Aussi après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'étendre le périmètre de la télétransmission aux actes budgétaires.

12. DIVERS

Monsieur le Maire informe qu'un virement de crédit de 195 000 euros a été effectué du compte 2138 vers le compte 261, conformément à la délibération 2025-034 relative à la fongibilité des crédits.

Inaugurations à venir

Placette Heyler : Proposition d'organisation pour une inauguration éventuellement le 21 décembre à 11h00, à coordonner avec les deux paroisses.

Cimetière de l'Epsan : prévoir la cérémonie au printemps

Nid de cigognes : Un mât supportant un nid de cigognes est tombé dans la cour du presbytère catholique, alors que la demande de dérogation pour son enlèvement était encore en attente de réponse de la DREAL. Les démarches auprès des assurances sont en cours. Un diagnostic de l'ensemble des mâts devra être réalisé afin d'évaluer leur solidité et de prévenir tout incident similaire.

Agenda

14 novembre : Artiste au presbytère – paroisse protestante

16 novembre : Guinguette au CCH organisée par la CCBZ

17 novembre : Commission communication

19 novembre : Don du sang

25 novembre : Commission cadre de vie pour les décorations de Noël

28 novembre : Hoerdt au cœur de Noël – Lancement des festivités à 18h à la MAP

30 novembre : marché de Noël à partir de 11h

30 novembre : repas AS Hoerdt

5 décembre : Artiste au presbytère – foyer protestant

Concert I Campagnoli 20h Eglise protestante (Produc'son)

Spectacle pour enfants – 16h30 - Hoerdt au cœur de Noël

6 décembre : Bal country

13 décembre : Voyage du père noël – à côté de l'hippodrome

14 décembre : les colis seront apportés aux séniors et il y aura également le repas au CCH.

16 décembre : Conseil Municipal

9 janvier : vœux au personnel

10 février : Conseil Municipal Budget

10 mars : Conseil Municipal CFU

27 janvier : Commission finances budget

3 mars : Commission finances CA

Le secrétaire de séance

Christiane SAEMANN

Le Maire

Denis RIEDINGER